
Le présent Règlement Intérieur a été approuvé par le Comité Directeur le 19 Juin 2017

Il prend effet à compter du 20 Juin 2017

Je soussigné Nom :

Prénom :

Licence n°

Déclare avoir pris connaissance et être en possession du présent Règlement Intérieur de l'USM Saran Football dont j'accepte les conditions sans réserve.

- 1) Autorise le Club de l'USM Saran Football à utiliser mon image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 1 an.**

Fait à **le** **2017**

Mention Manuscrite « Lu et approuvé »

Signature du Licencié

Le président Jean Marie Bijotat



Signature du Représentant Légal